



PROGRAMME DE FORMATION

Le statut de directeur d'Epl : les fondamentaux

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Dirigeant d'Epl, futur dirigeant d'Epl



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les aspects juridiques et pratiques liés à la prise de fonction et à la gestion du mandat social du directeur général ou du directeur général délégué d'une Epl
- Définir le rôle et le fonctionnement des organes de gouvernance dans une Epl
- Identifier les responsabilités civiles et pénales du directeur général et mettre en place une gestion proactive des risques



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Le statut du directeur général / directeur général délégué

- La sécurisation du mandat social
- La check liste de la prise de fonction
- Les assurances nécessaires

L'organisation de la gouvernance au sein d'une Epl

- Le rôle et le fonctionnement des organes de gouvernance
- La relation avec le président

Les spécificités de la gestion d'une Epl

- Les relations avec les collectivités
- Les contrôles des Epl



Les responsabilités

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale

La gestion du risque

- Délégations de signature et délégations de pouvoirs
- Mise en place de la compliance /conformité

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Échanges entre pairs

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne